



# Sites et sols pollués

Diagnostics - Etudes - Expertises  
Accompagnement à la réhabilitation de sites

## Intégrer les enjeux et risques environnementaux liés aux sites et sols pollués dans vos projets

Tous les acteurs (négociation foncière, développement, aménagement, construction, industries, collectivités ...) doivent respecter la réglementation relative à la prévention de la pollution des sols et à la gestion des sites pollués définie par :

- le Code de l'Environnement,
- le Code Civil,
- la norme NFX 31-620 parties 1, 2 et 3 «Prestations de services relatives aux sites et sols pollués».

### Autant de problématiques pour une maîtrise des projets :

- Installations Classées pour la protection de l'Environnement (ICPE)
- Cession - acquisition
- Comment optimiser les coûts et les délais des travaux de dépollution ?
- Évaluation du passif environnemental
- L'usage futur est-il compatible avec l'état du terrain ?
- Quels sont les risques sanitaires ?
- Réhabilitation de friches...



# L'offre Apave

## Sites et sols pollués

Apave vous accompagne pour intégrer les enjeux et risques environnementaux liés aux sites et sols pollués dans vos projets et démarches.

### Nos prestations

- Etude historique et environnementale.
- Diagnostic de sites - schéma conceptuel.
- Mise en place de piézomètres et de piézaires.
- Diagnostic des ouvrages de surveillance des eaux souterraines (diagnostic caméra de l'état des piézomètres).
- Analyses eaux, airs, sols, déchets et végétaux.
- Interprétation de l'état des milieux.
- Plan de gestion – Bilan coûts avantages.
- Plan de Conception de Travaux (PCT).
- Evaluation quantitative des risques sanitaires – Analyse des risques résiduels.
- Etude hydrogéologique.
- Expertises.
- Modélisation.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : élaboration de cahiers des clauses techniques particulières (CCTP), suivi de travaux de dépollution, ...
- Mémoire de réhabilitation.
- Rapport de base selon Directive IED.
- Rapport ATTES dans le cadre des demandes de permis de construire.

### Autres prestations

- Audit de cession-acquisition ou « due diligence ».
- Diagnostic PEMD (Produits - Équipements - Matériaux - Déchets) dans le cadre de chantiers de démolition.
- Assistance à l'obtention de certifications et labels environnementaux
- Mémoire de cessation d'activité.
- Contrôle des réservoirs enterrés.
- Formation « Comprendre les enjeux et contraintes d'un site et d'un sol pollué ».



### Nos atouts

- + La proximité de nos équipes spécialisées en conseil, expertise, assistance technique, AMO, ...
- + Notre expertise industrielle : maîtrise des procédés, connaissance des métiers et des problématiques du monde industriel.

### Nos reconnaissances

Apave est certifiée LNE\* pour ses prestations d'étude, d'assistance, de contrôle et d'ingénierie des travaux de réhabilitation relatives aux Sites et Sols Pollués (domaines A et B) et ATTES (domaine D).

*\* suivant le référentiel de certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués.*

Plus d'information sur [www.lne.fr](http://www.lne.fr)



### Nous contacter

[www.apave.com](http://www.apave.com)

0805 62 5000